



École Monseigneur-Labrie

Rapport annuel du conseil
d'établissement



Année scolaire 2024-2025

Mot de la présidente

Pour une deuxième année consécutive à la présidence du conseil d'établissement, j'ai bien aimé l'expérience. J'apprécie chacun des membres du conseil parce qu'ils ont à cœur le bien-être des élèves et de l'école Monseigneur-Labrie. Ce beau travail d'équipe nous a amené à avoir beaucoup de discussions constructives et à prendre des décisions, toujours dans le meilleur intérêt pour les élèves et le personnel de l'école. Les membres sont à l'écoute, ont une belle ouverture d'esprit et sont toujours respectueux des opinions de chacun.

Kania Arseneault, présidente

Présentation du conseil d'établissement

Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre
Arseneault, Kania	Parent / présidente
Robillard, Amélie	Parent / vice-présidente
Bernard-Nadeau, Marie-Andrée	Parent
Leclerc, Josée	Parent
Yockell, Marie-Josée	Représentante du personnel de soutien
Patry-Boisvenue, Dominik	Représentante du personnel professionnel
Trudel, Geneviève	Enseignante
Noël, Isabelle	Enseignante
Côté, Anne-Marie	Représentante de la communauté
Poste vacant	Représentante de la communauté
Cyr, Mahé-Lee	Représentante des élèves
Boudreau, Mathis	Représentant des élèves
Corbeil, Julie	Directrice

Bilan des activités du conseil d'établissement

Calendrier des séances

Date	Type de séances (ordinaire, extraordinaire, etc.)
Le 21 octobre 2024	Réunion ordinaire
Le 4 décembre 2024	Réunion ordinaire
Le 19 février 2025	Réunion ordinaire
Le 28 avril 2025	Réunion ordinaire
Le 4 juin 2025	Réunion ordinaire

Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (Adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif	4 décembre 2023	Adopté	Le plan de mise en œuvre sera présenté à l'automne 2024
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	4 décembre 2024	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (Code de vie)	4 décembre 2023 (Annexe) 23 avril 2024	Approuvé	Une annexe sur les appareils mobiles personnels a été approuvée à la suite d'une directive ministérielle. Le code de vie sera révisé à la rentrée 2025-2026 pour être en concordance avec la nouvelle directive ministérielle en lien avec l'interdiction des cellulaires à l'école pour les élèves. Il sera soumis pour approbation lors de la première rencontre du CÉ en 2025-2026
Approbation des contributions financières exigées	28 avril 2025	Approuvé	Le montant a été majoré de 5\$ en raison du coût de l'agenda des élèves qui est augmenté de 5\$ chacun, pour l'année 2025-2026
Établissement des principes d'encadrement des coûts des	4 juin 2025	Approuvé	Un montant de 170\$ maximum pour les documents

documents dans lequel l'élève écrit, dessine ou découpe			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel (Liste des fournitures scolaires)	4 juin 2025	Approuvé	Liste faite par les enseignants
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde			N/A
Avis auprès des directions d'établissement (pouvoir d'initiative)			N/A
Formation de comité (ex : sous-comité, sur un sujet particulier)			N/A
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			N/A
Consultation sur les critères de sélection de la direction	20 février 2024	Est consulté	Pertinence avec le départ de la direction en juillet 2024.
Information aux parents et à la communauté des services offerts et leur qualité			N/A
Transmission de documents à l'intention des parents			N/A
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communications ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement de leur enfant	4 juin 2025	Consultation effectuée	Les modalités appliquées seront du régime pédagogique pour les modalités de communication. Il n'y a aucun changement prévu.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'étude			N/A

Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministère (Ex : éducation à la sexualité, COSP)	21 octobre 2024	Approuvé	
Approbation du temps alloué à chaque matière (Grilles-matières)	4 juin 2025	Approuvé	Aucun changement par rapport à l'année 2024-2025
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	À chaque séance, si nécessaire	Approuvé	Au besoin, les membres du CE approuvent les changements d'horaire lors de chaque séance.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	4 juin 2025	Approuvé	
Consultation des parents			N/A
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			N/A
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (activités parascolaires)	À chaque séance, si nécessaire	Information	Les membres sont informés des activités parascolaires.
Consultation de contrat avec une personne ou un organisme			N/A
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			Entente entre le CSS et les municipalités et les organismes
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)	À chaque séance, si nécessaire	Reçoit	Sommes de financement pour le voyage au Costa Rica

			en 2026 et commandites pour l'organisation du bal de fin d'année et du Gala Méritas.
Adoption du budget annuel	21 octobre 2024	Adopté	
Résolution concernant les mesures dédiées	21 octobre 2024	Approuvé	

Résultats obtenus

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par de nombreux défis, que nous avons su relever avec rigueur, engagement et solidarité. Chaque obstacle a été abordé avec soin, un pas à la fois, grâce à la collaboration de tous les membres de notre communauté éducative.

Parmi les piliers de ce soutien, le rôle du conseil d'établissement a été particulièrement précieux. L'appui constant, l'écoute attentive et la richesse des conseils partagés par ses membres ont grandement contribué à la prise de décisions éclairées et bienveillantes. Leur implication ne s'est pas limitée à des réunions ou à des discussions abstraites : elle s'est manifestée dans une présence authentique, une compréhension fine des enjeux de notre école et une volonté constante d'améliorer le quotidien de tous.

Ce que nous avons le plus apprécié au cours de cette année, c'est l'engagement sincère de chaque membre du conseil. Leur capacité à rester connectés à la réalité concrète de notre milieu scolaire, à poser les bonnes questions et à chercher des solutions durables et inclusives a été d'une valeur inestimable. Grâce à eux, l'école Monseigneur-Labrie continue de se développer comme un environnement d'apprentissage accueillant, sécuritaire et stimulant, où chaque élève peut s'épanouir pleinement.

Julie Corbeil

Directrice de l'École Monseigneur-Labrie